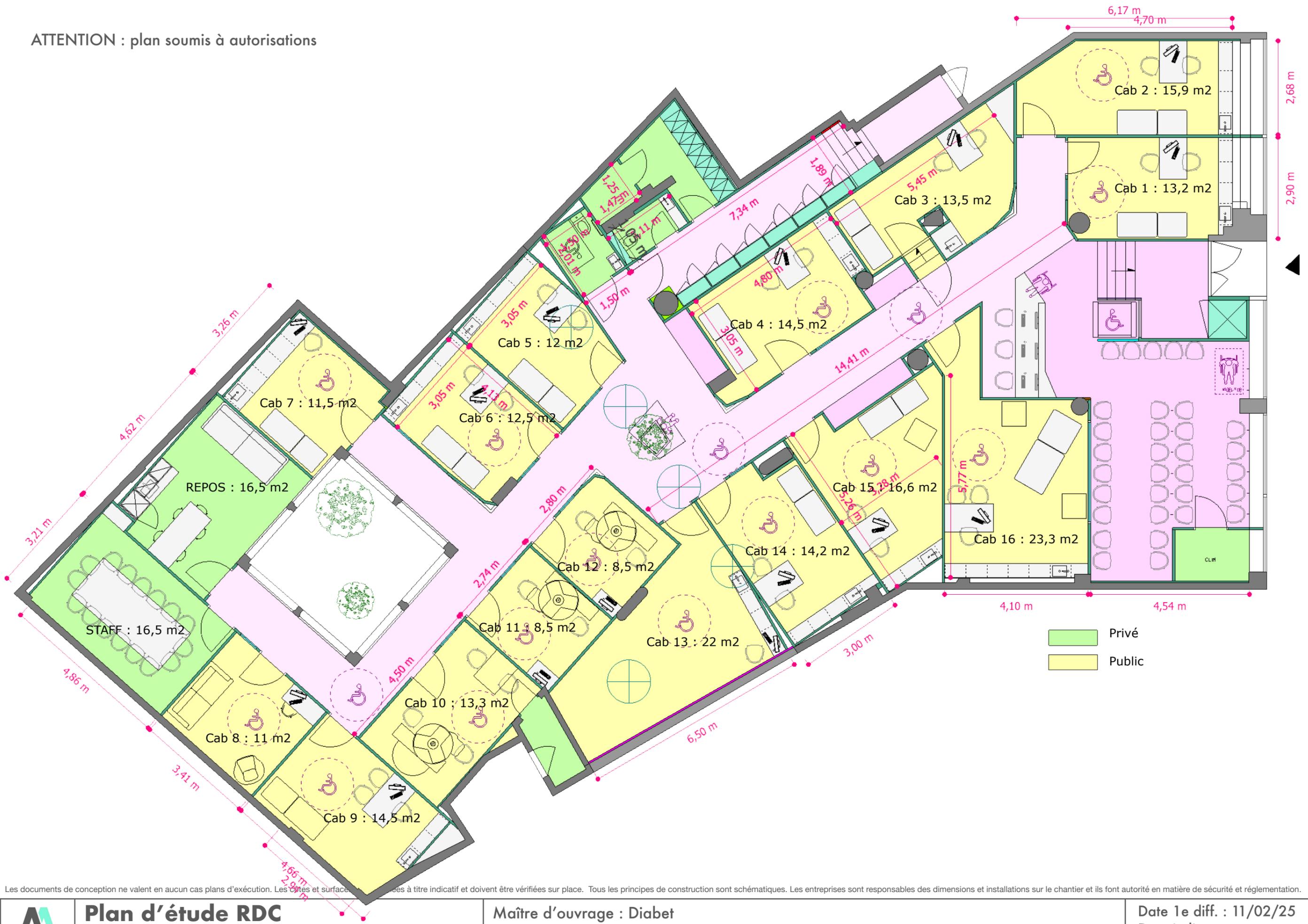


ATTENTION : plan soumis à autorisations



Les documents de conception ne valent en aucun cas plans d'exécution. Les cotes et surfaces indiquées à titre indicatif et doivent être vérifiées sur place. Tous les principes de construction sont schématiques. Les entreprises sont responsables des dimensions et installations sur le chantier et ils font autorité en matière de sécurité et réglementation.

**A** **Plan d'étude RDC**  
Échelle :  
Réalisé par : Jonathan Aïm, [www.aim.paris](http://www.aim.paris), 0698166923

Maître d'ouvrage : Diabet  
10 rue du Moulin des Près  
75013 - Paris

Date 1<sup>e</sup> diff. : 11/02/25  
Date indice :  
Format A3